DIFFÉRENTS TYPES DE SUIVIS

SURVEILLANCE INDIVIDUELLE RENFORCÉE - SIR

La **visite d'embauche** est réglementaire avant l'affectation au poste. Elle est suivie par une **surveillance individuelle renforcée**, réalisée par un professionnel de santé sous l'autorité du médecin du travail, tous les ans pour les catégories A et tous les deux ans pour les catégories B (et pour les travailleurs non classés).

À l'issue de cette visite, le professionnel de santé délivre une attestation de suivi au salarié et à l'employeur.

SUIVI DOSIMÉTRIQUE INDIVIDUEL - SDI

Le médecin du travail, la personne compétente en radioprotection (PCR) et le salarié ont la possibilité de consulter et de télécharger les résultats du **suivi dosimétrique individuel** sur le site : sieri.irsn.fr

GROSSESSE

Dès le début de sa grossesse, la salariée doit **informer au plus vite** le médecin du travail afin qu'il apprécie le risque d'exposition de la femme et du fœtus aux rayonnements ionisants.

Il proposera ensuite un **aménagement du poste de travail**, voire un **changement d'affectation**, en concertation avec l'intéressée afin de réduire son exposition.

La femme enceinte pourra être affectée temporairement à d'autres tâches pendant la durée de sa grossesse...

CONSEIL

Un doute suite à une exposition accidentelle? Prévenez sans attendre la PCR de votre entreprise et votre médecin du travail.

CONTACT

Une adresse mail pour toutes vos demandes : asthm@asthm.fr

SAINT-DIZIER

4 Boulevard de Marne 52100 SAINT-DIZIER

Conception et Impression : www.leshameconscibles.com / 03 25 02 83 46

Tél: 03 25 05 33 99

CHAUMONT

108 Rue Pierre Curie CS 50058 52002 CHAUMONT cedex

Tél: 03 25 30 33 99

LANGRES

30 Avenue Turenne 52200 LANGRES

Tél: 03 25 87 94 30

www.asthm.fr

SITES À VISITER

asn.fr www.inrs.fr siseri.irsn.fr



PERSONNE COMPÉTENTE EN RADIOPROTECTION - PCR OU CRP

Cette personne interne ou externe à l'entreprise, désignée par l'employeur, est titulaire d'un certificat délivré par des organismes accrédités.

SES MISSIONS

Évaluer les risques, leur nature et leur ampleur.

Définir les mesures de protection et vérifier leur pertinence.

Optimiser le zonage en délimitant et signalant les zones à risque.

Assurer le suivi dosimétrique individuel des travailleurs.

Former et accompagner le personnel exposé (optimiser la radioprotection, respecter les consignes de sécurité...)

Prendre en charge les contrôles périodiques des installations de rayonnements ionisants.

MODES D'EXPOSITION



CONTAMINATIONEXPOSITION EXTERNE

Les substances sont entrées en contact avec la peau, les cheveux ou les vêtements.



CONTAMINATIONEXPOSITION INTERNE

Les substances ont pénétré le corps (via une plaie, l'air inspiré ou l'ingestion).

RAYONNEMENTS IONISANTS

Les rayonnements ionisants (RI) sont présents partout autour de nous, principalement d'origine naturelle, provenant de l'espace ou de la terre comme le radon, ils peuvent être d'origine artificielle, pour être utilisés en fonction de leurs propriétés dans les secteurs : médical (imagerie médical et véterinaire, médecine nucléaire, radiothérapie...), industriel (diagraphie non destructive, chromatographie, R&D...) ou nucléaire (cycle de l'uranium, énergie nucléaire...).

EFFETS SUR L'ORGANISME

SYSTÈME NERVEUX

Forte exposition A

Délires, ataxie, œdème cérébral, coma...

Faible exposition

Fièvre, perte des cheveux, vomissements et diarrhée.

SYSTÈME REPRODUCTIF

Stérilité 🛑

Chez la femme

Détérioration des ovaires et des ovules.

Chez l'homme

Détérioration de la prostate et des testicules.

CANCERS

Cancer de la thyroïde, de la peau, du sein, du poumon et leucémie (cancer du sang).

CORPS

Yeux 🛑

Cataracte

Peau 🔺

Brûlures, perte des cheveux et des poils

Moelle osseuse et sang ▲

Hémorragies et infections provoquées par des lésions de la moelle osseuse qui entraînent la destruction des globules rouges, des globules blancs et des plaquettes.

Estomac 🔺

Nausées, vomissements de sang et diarrhée provoqués par des lésions sur la paroi de l'estomac.

Intestin 🔺

Nausée, vomissements et diarrhée provoqués par des lésion de la paroi intestinale.

▲ Effets immédiats

Effets retardés

POUVOIR DE PÉNÉTRATION

En fonction de la source, le type de rayonnement a un pouvoir de pénétration différent.

Les rayons **alpha** sont arrêtés par la couche cornée de la peau.

Les **Beta** sont arrêtés par les gants de protection.

Les rayons Y, X et les neutrons pénètrent les vêtements et le corps.

PRÉVENTION ET PROTECTION



ZONAGE RADIOLOGIQUE

